



AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT JEUNES POUSSÉS 2023/2024

Considérant l'absence de subvention départementale causée par la suppression de la ligne classique « Aide aux projets territoriaux de lecture publique » décidée par l'assemblée départementale en Commission permanente du 18 décembre 2023,

Considérant l'octroi d'une subvention de 4000€ et non 5000€ comme demandée dans le cadre de l'appel à projets *Culture en territoires/Scènes en territoire*, par la Région Auvergne Rhône Alpes,

Vu les dépenses réellement supportées pour les postes Communication et Ouverture de saison (automne 2023),

Les quatre parties s'en remettent aux conditions de partenariat prévues à la convention pour répartir la somme de 1 645€ nécessaire à l'équilibre du budget, conformément à son article 2 :

En cas de recettes inférieures à 6000€ (addition des subventions régionale et départementale), la somme nécessaire à l'équilibre du budget sera répartie entre les 4 partenaires et donnera lieu à un avenant. La répartition sera réalisée comme suit :

37,5% de 5000€ pour la Communauté de communes Thiers et Montagne : 617€ > 5 617€

26,5% de 3500€ pour la Ville de Thiers : 436€ > 3 936€

22,5% de 3000€ pour la Communauté de Communes Entre Dore et Allier : 370€ > 3 370€

13,5% de 1800€ pour la commune de Courpière : 222€ > 2 022€

Cet avenant modifie l'article 1-2 de la convention, faisant passer le budget de 28 830€ à 28 045€ et reventilant les recettes, comme suit :

ARTICLE 1-2 – Participation financière

Les Communes de Thiers et Courpière, les Communautés de Communes Entre Dore et Allier et Thiers Dore et Montagne ont décidé de partager les frais sur la base du plan de financement suivant :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
RESSOURCES INTERNES (RH, déplacements, frais de structure)	8 100 €	Ressources internes (RH, déplacements, frais de structure)	8 100 €
OUVERTURE DE SAISON Spectacle « La leçon du Montreur » Technique Déplacements Droits d'auteur SACEM/SACD Restauration, goûter, courses	3 214 € 1 688 € 264 € 331 € 265 € 666 €	Autofinancement des collectivités/EPCI CCTDM : 5 617€ Ville de Thiers : 3 936€ Ville de Courpière : 2 022€ CCEDA : 3 370€ <i>Prise en charge directe des frais de bouche liés à la tournée et aux ateliers</i>	14 945 € <i>430 €</i>
TOURNÉE Spectacle « C'est peut-être », 6 jours de représentations, FD inclus Hébergement en DP pour 3 personnes <i>Déjeuners à la charge de chaque lieu d'accueil - Pas de droits</i>	7 900€ 6 700 € 1 200 € <i>360 €</i>	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes <i>Culture en territoires/Scènes en territoire</i>	4 000 €
EXPOSITIONS ET ATELIERS ITINÉRANTS Intervention de Tonimage : -Exposition itinérante x4 lieux -Ateliers x8 -Frais de déplacements -Fournitures <i>Déjeuners à la charge de chaque lieu d'accueil</i>	2900 € 2 700 € 200 € <i>70 €</i>		
COMMUNICATION Impression supports 23/24 > programmes 8000 ex > 40 affiches abri-bus > 200 affiches A3 > 200 marque-page Clear Channel Création univers graphique 23/24	5 931 € 4 820 € 111 € 1 000 €	Parc Naturel Régional Livradois-Forez <i>Prise en charge de l'illustration</i>	1000 €
Total	28 045 €	Total	28 045 €

Fait en 4 exemplaires à Thiers, le 24/11/2023,

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le 30/01/2024

ID : 063-216304303-20240123-240123_05-DE



Président de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne
Tony BERNARD

Présidente de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier
Elisabeth BRUSSAT

Maire de Thiers
Stéphane RODIER

Maire de Courpière
Laurent CLIVILLE